

# Commune de Saint-Cyr-en-Arthies



## SAINT-CYR INFO N°XXVIII

EDITION JUIN 2019

<b>EDITO.....</b>	<b>2</b>
<b>BUDGET 2019 DE LA COMMUNE.....</b>	<b>3</b>
<b>LA VOIRIE COMMUNALE.....</b>	<b>4</b>
<b>VIE SCOLAIRE TRANSPORTS KERMESSE SCOLAIRE.....</b>	<b>6</b>
<b>COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE.....</b>	<b>9</b>
<b>TRAVAUX SUR LA COMMUNE.....</b>	<b>10</b>
<b>INFORMATION DE LA MAIRIE .....</b>	<b>11</b>
<b>LE CCAS .....</b>	<b>12</b>
<b>LES DEPOTS SAUVAGES.....</b>	<b>13</b>
<b>NETTOYAGE DE PRINTEMPS.....</b>	<b>13</b>
<b>LE SMIRTOM COMMUNIQUE.....</b>	<b>14</b>
<b>VIE DES ASSOCIATIONS.....</b>	<b>15</b>
<b>LE SAVIEZ VOUS.....</b>	<b>22</b>
<b>UN PEU DE DETENTE.....</b>	<b>22</b>
<b>RENSEIGNEMENTS UTILES.....</b>	<b>23</b>



*La commission d'information attend vos suggestions et réactions au fil des parutions du Saint-Cyr-Info, afin de nous aider à mieux répondre à vos attentes, aussi sont-elles les bienvenues. La boîte aux lettres de la mairie est à votre disposition ainsi que l'adresse Email.*

## EDITO

Le village évolue non par les constructions nouvelles mais dans sa population. Plusieurs maisons se sont vendues et des habitants, parents de jeunes enfants, arrivent. Mais hélas ce n'est pas suffisant pour maintenir la 5<sup>ème</sup> classe du R.P.I. qui fermera à Saint Cyr en septembre.

Le projet d'Eco Hameau qui a mobilisé tant d'énergie et d'argent du PNR depuis plus de 5 ans ne pourra se faire tel que prévu. Val d'Oise Habitat, dépendant du département, qui devait le construire, a renoncé en avril 2018. Le permis était prêt à être déposé en octobre 2017 et 18 familles investies, 6 mois perdus à attendre une réponse de Val d'Oise Habitat !

Un groupe d'amoureux passionnés de notre village continue de s'investir pour une autre forme de construction, plus réduite dans un premier temps. Tout n'est pas perdu mais ce projet doit être finalisé. Dommage à une période où on parle tellement d'écologie et d'éco village qu'un beau projet comme le notre ne soit pas soutenu dans notre région.

Mais notre village bouge, grâce à l'investissement de jeunes retraités, de parents d'élèves, à travers les associations. Ils apportent un sang neuf, une énergie nouvelle, pas contre les anciens mais avec eux.

Nous avons besoin de cette mobilisation de bénévoles pour que Saint Cyr vive. C'est à nous tous, habitants, qu'il appartient de soutenir leurs initiatives en y participant.

Le site de la commune est régulièrement mis à jour, regardez-le, n'hésitez pas à nous faire des remarques sur son contenu. ([www.saint-cyr-en-arthies](http://www.saint-cyr-en-arthies))

Le village est sur le géo portail de l'urbanisme, vous y trouverez toutes les informations concernant le cadastre, le PLU.

La fibre arrive en principe cet été, vous aurez une réunion d'information pour sa mise en service.

Regardons l'avenir avec optimisme, chaque génération laisse sa marque et c'est très bien ainsi. Il faut regarder devant sans oublier le passé pour avancer. Le village a besoin de ses nouveaux habitants, de l'investissement des plus jeunes.

**BONNES VACANCES A TOUS**



Martine PANTIC, maire

## Budget 2019 de la commune

Il n'est pas évident d'analyser le budget communal. Je vous donne quelques détails sur les montants votés qui sont prévisionnels qui vous permettront de mieux connaître notre budget et de ce fait la situation de la commune.

### **Le fonctionnement de la commune**

#### **Les dépenses : 277 042.07€**

1- Les charges à caractère général prévu 85 770.94€

Elles comprennent tout ce qui concerne le fonctionnement quotidien d'une commune : Le petit entretien des bâtiments, de la voirie, du matériel, le combustible pour le chauffage de l'école, le carburant, l'électricité, le téléphone et internet, les fournitures diverses, les assurances etc

2- Les charges de personnel prévu 89 000€

Il s'agit du secrétariat, de l'employé polyvalent, du personnel de l'école et de la cantine

3- Les charges de gestion courante prévu 46 501€

Elles comprennent les indemnités des élus, la participation au service incendie, aux syndicats intercommunaux dont le SIIS (syndicat intercommunal d'intérêt scolaire), le Syndicat pour l'assainissement autonome, les subventions au CCAS et aux associations

4- Il reste les sommes dues aux péréquations nationales (29 771€)

Les amortissements (7 794€), les intérêts d'emprunts (660€), le virement à la section d'investissement (17 750.13€)

#### **Les recettes : 277 042.07€**

1- Les impôts locaux prévu 120 000€ dont il faut déduire les péréquations nationales de 29 771€ que nous retrouvons en dépenses pour bien mesurer leur revenu. Ils comprennent les taxes foncières et d'habitation nous n'avons pas augmenté les taux L'ex taxe professionnelle compensée par la communauté de communes qui la perçoit 6 553€ La taxe sur les pylônes électriques prévu 11 500€

2- Les dotations de l'Etat

Elles comprennent la dotation de fonctionnement prévue à 12 000€, elle a été de 34 000€ et baisse chaque année depuis 5 ans. Le potentiel fiscal de la commune étant supérieur à la moyenne de sa strate de population, elle est écrêtée. Ce qui veut dire que nos habitants ont en moyenne des revenus supérieurs à la moyenne de sa strate.

La dotation de solidarité rurale de 5 382€ et celle aux élus locaux de 2 972€

La compensation des dégrèvements des impôts aux particuliers est de 3 618€

3 - Le reversement d'une partie de la TVA sur les investissements 2018 : 6 287€

La péréquation départementale des taxes professionnelles 6 000€, des droits de mutation 25 000€ Les revenus des locations des logements communaux : 18 890€

Les paiements des repas de cantine qui sont reversés au SIIS : 6 500.33€

L'excédent sur 2018 de 52 339.74€

## **L'investissement prévisionnel 2019 : 51 635.06€**

### **Les dépenses**

- Le mur du cimetière 12 000€
- La mise en conformité de l'assainissement de la mairie, de l'école, de la cantine et des logements 18 000€
- Les frais d'étude pour la réalisation d'un contrat rural concernant la voirie communale 6 000€
- Le remboursement du capital des emprunts 2 792€
- Il reste une somme de 12 843.06€ non affectée disponible pour des investissements imprévus et qui constitue une réserve.

### **Les recettes**

Elles proviennent de l'excédent 2018 (18 651.94€), du virement de la section de fonctionnement (17 545.13€), de la TVA (3 144.99€), des amortissements (7 795€) et de la subvention du P.N.R. pour le mur du cimetière (4 498€)

Je parlerai des projets concernant la voirie dans un autre article.

Je suis à votre disposition pour toute question concernant ce budget.

M. P.

## **La Voirie Communale**

### **La commune a établi avec la DDE un plan communal de voirie.**

Celui-ci définit la qualification de chacune des voies et leur longueur, il existe 3 catégories les rues, les routes et les chemins ruraux qui sont classés à part.

La communauté de communes Vexin Val de Seine a pris en charge les parties de voies communales situées à l'extérieur du village et qui font la liaison inter-communes.

La commune reste responsable des rues situées à l'intérieur du village.

**La CCVVS assure le déneigement des voies principales qui permettent de circuler dans la commune et de quitter le village lorsque qu'il n'y a pas d'intervention du département sur les circuits scolaires.**

Elle assure également le fauchage des talus hors agglomération. Celui-ci est fait en juin pour préserver la biodiversité. Notre employé communal fauche les carrefours jugés dangereux (angle des Ravenelles – sortie sur la RD vers Vétheuil)

En 2019, elle a prévu d'intervenir pour rénover la partie de la Rangée de Drocourt hors village et le CC5 du carrefour des Ravenelles à la rue de la Grande Vallée

**La commune est intervenue ces dernières années pour rénover les rues de la Grande Vallée, la Rangée de Drocourt partie communale, une partie du chemin de Vienne et boucher les trous. Ces travaux ont été faits avec une subvention du département.**

Il reste trois rues à rénover prioritairement : la rue du Coteau, la rue du Parc et l'allée des Tilleuls.

La rue du Coteau et l'allée des Tilleuls n'ont pas de structure solide, étant soit un ancien chemin rural soit l'allée du château. Saint Cyr info 2019

La première estimation pour ces deux voies s'élève à 154 000€ TTC et la subvention départementale est tombée à 33% du HT. Ce n'est pas possible pour notre budget !

**La solution envisagée est de monter un contrat rural avec le département et la région IDF qui permettrait une subvention à 70% du HT**

Nous sommes en phase d'étude avec un cabinet spécialisé qui travaille aussi pour la CCVVS pour estimer les travaux sur les trois voies et monter un dossier.

Ce dossier est complexe et il devra tenir compte des capacités financières de la commune, fonds propres et emprunts. En fonction des possibilités nous envisagerons de réaliser deux ou trois voies et un éventuel étalement dans le temps.

**Le dossier complet devra être déposé à l'automne pour pouvoir passer en commission à la Région IDF en janvier ou mars pour des travaux en 2020.**

La Région n'a que 2 commissions de ce type par an, si nous obtenons la subvention et faudra lancer le marché public pour choisir les entreprises et finaliser le dossier financier en 2020.

Vous avez le détail du budget 2019 et vous pouvez ainsi avoir une idée de nos possibilités. Notre commune est trop petite et ses ressources sont trop faibles, il faut envisager une meilleure mutualisation. Pour cela il y a l'intercommunalité mais aussi les communes nouvelles, regroupement de communes qui ont des intérêts communs. Mais ça c'est une autre histoire !

M.P.

## *Achats de nouveaux matériels*

La remorque qui équipait le tracteur de la commune présentait des signes de faiblesse et n'était plus adaptée pour les différentes tâches effectuées par le cantonnier. C'est la raison pour laquelle, il a été décidé de procéder à l'achat de ce nouvel équipement qui a été livré au cours du deuxième trimestre 2019. A cette occasion, il a également été commandé un souffleur pour remplacer l'ancien qui avait subi à l'usage les ravages du temps.



## L'école

En cette fin d'année scolaire 2018/2019, il est important de vous donner des nouvelles du fonctionnement de nos écoles,

Tout d'abord, une petite piqûre de rappel sur l'organisation de notre Syndicat Intercommunal d'Intérêt Scolaire (SIIS). Il regroupe les communes de Saint Cyr en Arthies, Vienne en Arthies et Villers en Arthies, qui en assure le financement, et le montant de leur participation est calculé au prorata de leur population et des enfants qui sont scolarisés au sein du RPI. Le syndicat gère et finance les transports scolaires afin d'acheminer les élèves à partir de leur commune de résidence vers les différentes écoles.



Il passe également les marchés avec des sociétés de restaurations collectives qui élaborent les repas et en assurent la livraison, chaque commune possédant son propre point de restauration. Le syndicat finance entre autres des fournitures et manuels scolaires, des équipements informatiques, ou encore des travaux. C'est ainsi que durant la présente année scolaire, la cour de notre école a été entièrement rénovée, ce qui n'était pas un luxe. Deux autres projets vont voir le jour : la réfection de la cour à Vienne en Arthies et la fermeture du préau à Villers en Arthies.

Depuis la rentrée 2017, le rythme scolaire est repassé à la semaine de quatre jours, soit les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Les enfants peuvent être accueillis le mercredi au centre aéré de Villers en Arthies. Cette commune assure également un service de garderie le matin et le soir, les enfants étant acheminés sur les écoles des autres communes par le bus.

Jusqu'ici, l'organisation et le fonctionnement de nos écoles au travers du SIIS était bien huilé. Les classes étaient réparties de la manière suivante : la petite et la moyenne section de maternelle étaient à l'école de Vienne en Arthies, les classes de grande section de maternelle, CP et CE1 à l'école de Villers en Arthies, et enfin les classes de CE2, CM1 et CM2 à l'école de Saint Cyr en Arthies. Cette année, l'effectif du SIIS était de 97 élèves à la rentrée scolaire, et pour la première fois depuis plusieurs années, il est passé au dessous de 100, bien au dessous du seuil de fermeture d'une classe, c'est à dire un effectif de 102.

Et bien sûr, la décision est tombée : une classe doit fermer à la rentrée prochaine, à notre grand désarroi : et ce sera à l'école de Saint Cyr en Arthies. Cette décision a été prise unilatéralement par l'éducation nationale. Pourtant lors de plusieurs réunions avec les élus locaux, l'inspecteur de l'éducation nationale du Val d'Oise leur avait fait part de son intention de ne pas prendre de décision sans concertation et communication.

C'est regrettable, mais la décision était prise dès le mois de septembre 2018, et nous ne l'avons appris que peu de temps avant le deuxième conseil d'école qui a eu lieu en février 2019 : il a été obligé de communiquer, car l'information avait fuité et un article allait paraître dans la gazette du Val d'Oise. Quel manque de considération à l'égard des élus, mais aussi à l'égard des parents et des élèves !!!

La décision étant irrévocable et les enseignantes ont dû proposer une autre répartition des élèves au sein des classes. Elle a été approuvée par l'Inspecteur, et bien sûr sans avoir entendu les élus de nos trois communes.

La nouvelle répartition sera donc la suivante : les trois niveaux de maternelle seront à Vienne en Arthies avec 29 élèves et une seule classe ; les CP, CE1 et CE 2 seront à Villers en Arthies avec 39 élèves et deux classes, ; enfin les CM1 et CM2 seront à Saint Cyr en Arthies avec 27 élèves et une seule classe. L'effectif total sera donc de 95 élèves sur le SIIS en septembre 2019.

Pour notre commune, les conséquences sont les suivantes : le contrat de la personne qui assurait la surveillance de la cour entre les deux services de cantine ne sera pas renouvelé. Il n'y aura plus qu'un seul service de cantine, et Mme CABOT assurera la surveillance de la cour d'école après le repas. Tous les élèves seront regroupés dans la classe actuelle de Mme CARE, le bureau de la Directrice étant juxtaposé à cette classe. Néanmoins, la deuxième classe restera ouverte car elle est équipée de tout le matériel informatique et de tout le matériel de projection.

En ce qui concerne les enseignantes, Mme CARE a obtenu sa mutation sur Ableiges. Quant à Mme OHACO, elle prend la direction de l'école et sera l'enseignante de l'unique classe qui nous reste.

Voilà donc pour tous les changements qui attendent le SIIS et notre commune.

Dans l'avenir, que restera-t-il dans nos communes ? On nous parle beaucoup du Grand Paris, mais qu'advient-il de nos communes rurales où il fait si bon vivre ?

Bonne vacances à tous nos enfants, à leurs parents et aux enseignants.

B. MARAIS

## Transports scolaires

Transports scolaires cartes 2019/2020

- **La carte C.S.B. moins de 18 ans** pour voyager pendant les périodes scolaires

entre l'arrêt du domicile et l'établissement scolaire : 119€

- **La carte IMAGINE'R jusqu'à 26 ans** valable pour un nombre illimité de voyages dans les zones choisies et sur tous les modes de Transports (bus, trains, RER, trams...). elle permet de voyager dans toute l'Ile de France tous les jours de la semaine de façon illimitée

**Collégiens toutes zones 183€**

**Lycéens toutes zones 350€**

La commune subventionne la carte des collégiens à 35€ et celle des lycéens à 45€, vous devez venir en mairie faire tamponner votre demande avant de la transmettre à TIM BU



## Les parents d'élèves communiquent



**LE JOURNAL DES PARENTS  
D'ÉLÈVES DES ÉCOLES DE  
VIENNE-EN-ARTHIES, VILLERS-  
EN-ARTHIES ET SAINT-CYR-EN-  
ARTHIES**

[parents.rpi95@gmail.com](mailto:parents.rpi95@gmail.com)

### **LA KERMESSE PROCHAINE EDITION**

Pour cette 4<sup>ème</sup> édition, la kermesse de l'école se déroulera le **vendredi 28 juin 2019** à Villers-en-Arthies après la classe à **17H**. Tous à vos agendas !

Vous pouvez d'ores et déjà bloquer votre planning, familial et professionnel !

Oui, un trait d'organisation, un soupçon de bonne volonté, mais surtout une grosse dose de fierté (devant l'accomplissement d'une année de travail pour les enfants et leurs enseignantes), pour un cocktail 100% bonheur.

Venez rejoindre notre équipe composée de parents d'élèves et de bénévoles.

Toutes les bonnes volontés pour encadrer cet évènement ainsi que toutes les idées sont les bienvenues.

Comment nous contacter ? Sur l'adresse [parent.rpi@gmail.com](mailto:parent.rpi@gmail.com)

ou prendre contact avec l'un des parents d'élèves à la sortie des écoles.

Nous remercions chaleureusement les 3 mairies qui ont accepté de renouveler leur soutien financier et l'ont même augmenté. Cette année, nous accueillons la même structure gonflable et avons lancé la fabrication de 125 gobelets plastiques aux couleurs des 3 écoles, que les enfants et les familles pourront acheter, conserver et réutiliser. Mais chut, c'est une surprise.

Comme il fait toujours beau à Villers-en-Arthies, le spectacle aura lieu en plein air. N'hésitez pas à vous munir d'un couvre-chef et de crème solaire.



# Commémoration

## 11 Novembre

### 11 novembre 2018 : centenaire de l'armistice.

Il y a un siècle, les cloches de toutes les églises de France s'étaient mises à sonner à 11 heures pour annoncer la fin de la grande guerre.

Après quatre années de combats atroces ou de très nombreuses nations avaient été impliquées pour lutter contre l'invasion allemande, l'armistice venait d'être signé à Rotonde.

Pour les militaires, comme pour les civils, le bruit assourdissant des canons, le crépitement des mitrailleuses, l'explosion des mines et des grenades avaient enfin cessé.

Dans les familles, quand on n'avait pas eu le grand malheur de perdre son fils ou son époux, on attendait enfin le retour des soldats et des prisonniers.

Les femmes étaient elles aussi épuisées car, dans une France très rurale, elles

avaient maintenu la production agricole parfois sans leurs chevaux qui avaient été réquisitionnés pour la

guerre. Dans les villes, elles avaient travaillé dans les usines de fabrication d'armements, d'autres étaient allées soigner les soldats blessés.

La France allait se relever en dépit de l'absence de tant d'hommes dans la force de l'âge.

A Saint-Cyr-en-Arthies, devant le Monument aux Morts où sont inscrits le nom des hommes de la Commune qui ont donné leur vie pour leur pays, nous étions nombreux à leur rendre hommage.

Les différentes sonneries étaient effectuées par un joueur de clairon costumé en « Poilu ».



Notre poilu



Il faut souligner la présence des plusieurs enfants qui tenaient des ballons bleus, blancs et rouges qui devaient être gonflés à l'hélium et s'envoler avec les messages qu'ils avaient préparés. Mais ils ont déposé ces messages dans une urne, le Préfet ayant interdit les lâchers de ballons gonflés à l'hélium. Deux d'entre eux ont lu la lettre d'un « Poilu » devant le Monument aux Morts. Cette cérémonie était très émouvante.

JPV



## Changement des canalisations

### TRAVAUX DE RENOVATION DE LA DISTRIBUTION D'EAU RUE DU PARC

La rue du Parc était desservie en eau potable par un réseau âgé de plus de 70 années. C'est la raison pour laquelle Le SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE LA MONTCIENT (S.I.A.E.P.M) qui gère le circuit et l'alimentation en eau sur la commune a décidé de faire procéder à sa réfection et au renforcement à 100 du diamètre des tuyaux.

Les travaux ont débuté le 18 février et se sont achevés le 15 avril. L'entreprise CISE qui avait été choisie les a exécutés avec une grande compétence. Le personnel qualifié, possédant un matériel moderne, a été d'une véritable efficacité et a fait preuve de beaucoup de compréhension envers les riverains.



Vous avez d'ailleurs été un certain nombre à nous faire part de votre satisfaction. Les structures anciennes et les difficultés rencontrées, notamment la présence de la nappe phréatique qui affleure au bas de la rue, ont compliqué l'avancement du chantier. Malgré ces problèmes, les délais ont été respectés. Les conditions climatiques favorables ont permis de rendre rapidement la totalité de la rue du Parc et une partie de la rue de la Grande Vallée à la circulation.

Les riverains et les services publics qui avaient été obligés d'adapter leur circuit – je pense aux bus quotidiens (Timbus), à la collecte des ordures ménagères (SMIRTOM) et au ramassage scolaire dans le cadre de SIIS (Grisel) – ont retrouvé leurs habitudes le 15 avril.

Nous ne pouvons que nous réjouir de la qualité de ces nouvelles Installations effectuées avec des matériaux adaptés. Elles ont en outre permis de situer certains branchements anciens de façon plus précise.

Le S.I.A.E.P.M a assuré dans sa totalité le financement de ces travaux.

JPV



## Réfection de l'abribus et des bancs

L'abribus était recouvert de tags et la toiture présentait quelques défauts. Notre cantonnier Fabrice a remis en état la toiture et s'est chargé d'étaler une couche de peinture sur les murs.

En ce qui concerne les bancs, les bois étaient dans un état de putréfaction dont la décomposition ne permettait plus de pouvoir s'asseoir. Les deux Jean-Pierre se sont chargés de cette réfection. Ils ont démontés les bois, repeint les pieds des bancs et déposé de nouvelles planches.

Cette remise en état a redonné un peu plus d'éclat l'allée des Tilleuls devenue plus accueillante.



## Informations de la Mairie

### *Résultat de l'élection européenne à Saint Cyr en Arthies*

**Inscrits 171 – votants 101 (59%) – blanc 1 – exprimés 100**

Nathalie Loiseau 25 – Jordan Bardella 23 – Yannick Jadot – 20

François-Xavier Bellamy 8 – Nicolas Dupont-Aignan 6 – Hélène Thouy 5 – Manon Aubry 3  
Ian Brossat 2 – Raphaël Glucksmann 2 –

Ont obtenu 1 voix : F. Philippot – A. Alexandre – J.C. Lagarde – N. Arthaud – B. Hamon –  
F. Lalanne

### **ETAT CIVIL**

#### Année 2017

##### **Naissances**

LEFECHEUR HUMBERT Hugo le 26  
juillet

DERRIEN Milan le 26 décembre 2017

##### **Mariage**

Lisa CONSTANTINI et Sébastien  
LEBLAY le 3 novembre 2017

#### Année 2018

##### **Naissances :**

LE BLAY Lucie le 23 mars 2018

##### **Mariages**

Bernadette PILLEUX et Didier

LAGLASSE le 3 février 2018

Anaïs LEMARCHAND et Alexandre

CABIOCH le 31 août 2018

##### **Décès**

Jules PANDOLFO le 14 mars 2018

Marcel DUMONTIER le 23 décembre  
2018

#### *Année 2019*

##### **Naissances :**

DUSNIKIS Charly le 13 mars 2019

##### **Décès**

Mme SEFERT-ALLARD Jeannine  
épouse DUMONTIER le 5 avril 2019

## LE C.C.A.S EN 2018

Comme chaque année les membres du CCAS (comité communal d'action social) ont décidé de marquer les fêtes de fin d'année pour les enfants jusqu'à 12 ans et les anciens à partir de 65 ans.

Lors de l'arbre de Noël organisé par l'AJCS le samedi 15 décembre, il a été distribué des chocolats aux enfants présents.

Il avait été décidé de leur offrir une entrée au Parc Aventure Land de Magny en Vexin

Celles-ci ont été distribuées au mois de juin afin qu'ils puissent en profiter pendant les vacances.

Nous avons convié nos anciens à un repas festif dans la salle communale joliment décorée par l'AJCS le dimanche 16 décembre.

Ce fut un incontestable succès : 38 participants qui ont eu le plaisir de déguster une gigantesque paëlla confectionnée par Patrice Mousse de « la Galetterie » Elle était délicieuse tout comme la tarte Tatin

Nous avons beaucoup ri, un vrai moment de convivialité très apprécié de tous.

Une réelle envie : à refaire en 2019 !

Ceux qui n'avaient pas pu venir on reçu des membres du CCAS leur cadeau dans les jours suivants

M.P.



*Excellente paëlla*

## Les dépôts sauvages

Nous sommes confrontés, comme de nombreuses communes du Vexin, à une recrudescence de dépôts sauvages de toutes natures.

Saint-Cyr-en-Arthies n'est pas épargné car la commune est entourée de bois desservis par des chemins carrossables.

Cette année, c'est un volume impressionnant que nous avons dû faire évacuer. Tous les déchets verts ou les emballages en bois ont pu être éliminés. Cela a généré un surcroît de travail pour le cantonnier. Par contre, les gravats issus de démolitions, les détritiques de débarras et les plastiques ont fait l'objet de dépôts de plainte auprès de la gendarmerie et d'une demande de prise en charge par la Communauté de Communes Vexin Val de Seine.

*Saint Cyr info 2019*

Le dépôt le plus difficile à solutionner a été celui d'un tas de plaques d'amiante (500 kg) dans le Chemin qui borde le parc du château. Cette évacuation a mobilisé deux élus plusieurs fois au cours d'une semaine pour emballer et transporter le tout en déchetterie, pour un coût de 300€. Nous vous demandons de repérer les contrevenants. Un véhicule suspect qui stationne dans une allée et qui décharge sa cargaison doit être signalé en Mairie ou auprès d'un élu. Il convient de relever le numéro de la plaque d'immatriculation du véhicule ainsi que sa marque. L'équipe municipale vous remercie pour votre vigilance, l'environnement étant l'affaire de tous.

JPV



*plaques de fibrociment*



*Un des derniers dépôts*

## *Nettoyage de printemps*

**Les 17 Mars 2018 et 06 avril 2019..**

En partenariat Mairie et intercommunalité s'est déroulé le nettoyage du village et de ses abords. 12 participants ont œuvré au ramassage des débris jonchant routes et chemins de notre commune

Comme tous les ans le nettoyage de printemps organisé par nos deux instances « CCVVS et Municipalité » ainsi que l'AJCS et la participation d'une dizaine de bénévoles a pu se dérouler par une belle matinée et suivi d'un pot de l'amitié en salle polyvalente. Quelques 4 M3 de déchets ont été collectés.





**SMIRTOM**  
DU VEXIN  
8, Chemin de Vernon - 95450 VIGNY  
Tel. : 01 34 66 18 40 - Fax : 01 34 66 13 79  
E-Mail : [smirtom@smirtomduvexin.net](mailto:smirtom@smirtomduvexin.net)

# Ordures ménagères

*Le Syndicat Mixte de Ramassage et de traitement des Ordures ménagères  
(SMIRTOM) communique : :*

Le prochain ramassage des encombrants aura lieu le **Mercredi 9 octobre 2019**

**La collecte des objets encombrants est limitée à 1 M3** par habitation et doivent être sortis la veille le jour du ramassage

## **Déchets refusés lors des collectes d'encombrants :**

- Objets dont le poids est supérieur à 50 Kg
- Objets dont les mesures excèdent 1,75 m x 1.50 m x 0.50 m
- Gravats
- Déchets d'équipements électriques et électroniques
- Produits explosif (ex : bouteilles de gaz)
- Produits toxiques (batteries, piles, pots de peintures, huiles moteur, huiles usagées, produits de traitement agricoles, fûts pleins de produits inconnus...)
- Déchets verts et souches d'arbres
- Objets qui ne sont pas des déchets ménagers (machines industrielles, moteurs, grosses pièces mécaniques...)

Par ailleurs, votre attention est attirée sur le fait que la pré-collecte n'intervient pas lors du ramassage des encombrants. Les habitants bénéficiant de ce service pour les autres flux doivent présenter eux-mêmes leurs encombrants aux points de présentation.

Il est rappelé que tous les habitants du syndicat ont accès à une déchetterie. Ces équipement permettent une gestion optimisée des déchets. **L'apport en déchetterie est le mode de collecte à privilégier** pour les encombrants mais aussi les végétaux, le bois, les cartons, les gravats, la ferraille, les déche »ts d'équipements électriques et électroniques, les déchets ménagers spéciaux (peinture, solvants...), l'huile de vidange et les ampoules/néons.

SMIRTOM

## **Reprise de la distribution des bacs de collecte.**

1- Les administrés qui se sont signalés auprès du SMIRTOM recevront un courrier fin juin auquel ils devront répondre via un site internet ou un numéro vert.

Distribution prévue de septembre à mi-octobre 2019

2- Un courrier sera envoyé par la poste à tous les usagés.

Ceux qui n'auront pas reçu leurs bacs pourront faire leur demande via le site internet ou le numéro vert.

Livraison prévue mi-octobre à décembre 2019

# Evènement sportif

En juin 2018, le vendredi 29, le Championnat de France de cyclisme du contre la montre a traversé notre commune. Nous avons embelli le parcours notamment au rond-point, avec des décorations se rapportant au vélo. La sécurité était assurée par quelques signaleurs, habitants bénévoles de la Commune.

Les coureurs et leurs accompagnateurs ont été encouragés par de nombreux spectateurs et, en particulier, par les enfants de notre école.

Cela donnait l'impulsion pour les manifestations suivantes.

## Les associations

### L'A.J.C.S

**Pâques des lundi 02 avril 2018 et lundi 22 avril 2019.**

Comme tous les ans une chasse aux œufs et des jeux de piste se sont déroulés au verger et sur l'infrastructure sportive communale. 64 participants, petits et grands ont pu passer une excellente matinée en ce weekend Pascal.

Encore une belle demie journée pour nos – de 13 ans « Jeu de piste et divers jeux » et dans le verger. Une collation et distribution de chocolats après la chasse pour tous que l'on soit enfants, parents, grands parents, frères et sœurs etc.... et suivi du pot de l'amitié.



**Tournoi de tennis de table et de babyfoot du 01 juin 2018.**

Belle après midi où ont pu se défouler sous forme de mini tournoi les participants peu nombreux ce jour 13 seulement dont la présence de 2 visiteurs de passage sur notre joli village le tout suivi de la remise de trophées aux vainqueurs de chaque discipline.

### Fête villageoise du 01 Juillet 2018.

Avec randonnée pédestre en matinée et par une belle journée de juillet, s'est déroulée cette fête rassemblant au abord de la salle polyvalente 34 personnes au repas et de 13 marcheurs le matin.



### Concours de photos à l'occasion des journées du patrimoine.

Sous le thème « Grand et petit patrimoine de notre village » s'est déroulé ce concours. Belle exposition au sein de la bibliothèque, 2 sente de la carrière où les visiteurs ont été au nombre de 24 en cet après midi de septembre. Une remise de lots aux 3 premiers exposants primés a été initiée par Mme JOHAN Christine pour clôturer cette demi-journée s'est clôturée par un goûter.



**Rassemblement de voitures anciennes du 30 septembre 2018.**

Le 30 septembre, les passionnés de voitures anciennes, aidés par l'AJCS, ont organisé la **1<sup>ère</sup> Saint-Cyrienne Automobile**. Nos amis de l'Automobile Club de Vaux-sur-Seine, encadrés par leur président Jean-Claude BREARD, ont présenté, le matin, 55 véhicules anciens, tous plus rutilants les uns que les autres.

L'accueil a été réussi grâce à l'AJCS et ses bénévoles qui tenaient la buvette renforcée par un véhicule de restauration rapide.

Nous remercions également Monsieur et Madame BARROIS qui nous ont permis d'exposer une partie des véhicules à l'entrée de la ferme, Monsieur SZADO qui a mis à disposition un terrain pour le parking visiteurs et tous les bénévoles qui ont assuré l'accueil des participants et ont réalisé de belles photos.

Au total, c'est une centaine de véhicules qui se sont présentés couvrant une période de près de 80 ans de construction automobile.

Cette réussite nous amène à récidiver en septembre prochain pour la **2<sup>ème</sup> Saint-Cyrienne Automobile**.

J-P V



### Arbre de Noël du 15 décembre 2018.

Belle fin d'après midi qui faisait suite à la crèche vivante organisée par l'association pour l'église, où se sont retrouvés une cinquantaine de personnes, petites et grandes devant la scène de la salle polyvalente décorées à souhait pour voir évoluer les jeunes de la section théâtre sous la baguette de Christine Johan. « Exercices de mimes et de diction » et suivis du pot de l'amitié autour d'un vin chaud, friandises et pâtisseries.



### Concours de maisons décorées

En soirée le tour du village fut conduit par les membres de l'AJCS accompagnés d'enfants et d'adultes pour une distribution de pochons de chocolats aux résidents de notre commune ayant décorés leur habitation.

Après délibération les trois maisons primées ont été celles de :

1<sup>er</sup> : Mr et Mme PRIGENT

2<sup>ème</sup> : Mr et Mme TOTARO- RENARD

3<sup>ème</sup> : Mme LOISELLE

### Visite des passages parisiens le 17 Janvier 2019.

Belle journée de visite par notre guide Michel PRIVAT retraité des transports parisiens chargé des infrastructures souterraines. Ce Petit groupe de 8 personnes a pu découvrir les plus beaux passages et certains édifices de notre capitale.



# Bibliothèque

Plusieurs nouveautés à la bibliothèque de St Cyr en Arthies au 2, sente de la carrière , tel 01 74 58 22 02 , mail : [bibliothequeajcs.saintcyr@gmail.com](mailto:bibliothequeajcs.saintcyr@gmail.com)

Grâce à l'arrivée de plusieurs bénévoles nous avons trois permanences :

- Mercredi 10h-12h
- Vendredi 17h-19h
- Samedi 10h-12h

Une fois par mois, le mercredi, un atelier de diverses activités manuelles est proposé pour les enfants. Ils sont souvent accompagnés de leur maman ou papa.

Avec eux nous avons aussi visité l'exposition Secret d'abeilles à la Maison du Parc à Théméricourt.

Le vendredi, les enfants et adolescents peuvent être aidés pour faire des recherches sur internet et dans la bibliothèque pour préparer un exposé ou conseillés pour leurs devoirs.

Les adultes qui ont besoin d'aide pour les démarches administratives sur internet peuvent aussi venir le vendredi.

Un atelier couture a permis aux participantes de réaliser des petits hauts pour l'été.

Nous avons renouvelé nos livres grâce à plusieurs dons. Maintenant cette offre est élargie par la convention que nous avons passée avec la Bibliothèque départementale du Val d'Oise. Ainsi, vous pouvez commander un ouvrage (livres, CD,DVD). Pour cela vous venez à la bibliothèque ou vous consultez le catalogue de la bibliothèque départementale sur leur site, voici le lien pour vous connecter :

<http://www.valdoise.fr/50-catalogue-de-la-bdvo.htm>

Faites votre choix puis votre commande en envoyant un mail à la bibliothèque de St Cyr en Arthies : [bibliothequeajcs.saintcyr@gmail.com](mailto:bibliothequeajcs.saintcyr@gmail.com)

Vous ne pouvez pas passer votre commande sur le site de la bibliothèque du Val d'Oise.

Les ouvrages nous sont livrés tous les 15 jours le mercredi. Vous serez prévenu quand votre commande sera arrivée.

Comme l'an passé nous participerons à l'appel à projet lancé par le Parc naturel régional du Vexin français (PNR) dans le cadre des « petits moments du vexin » L'objectif est de créer un événement local afin de permettre aux habitants de se rencontrer lors d'un moment convivial en novembre, mois plus propice au repli chez soi.

L'an passé le PNR avait retenu et subventionné notre projet **d'atelier d'écriture** qui a été mené par une animatrice de Pact en Vexin et a été l'occasion d'une participation intergénérationnelle. Celui-ci avait été suivi d'une lecture bien appréciée du public présent. Cette année nous envisageons un atelier de création picturale collective ouvert aux habitants de tous âges. Nous serons guidés par une artiste plasticienne.

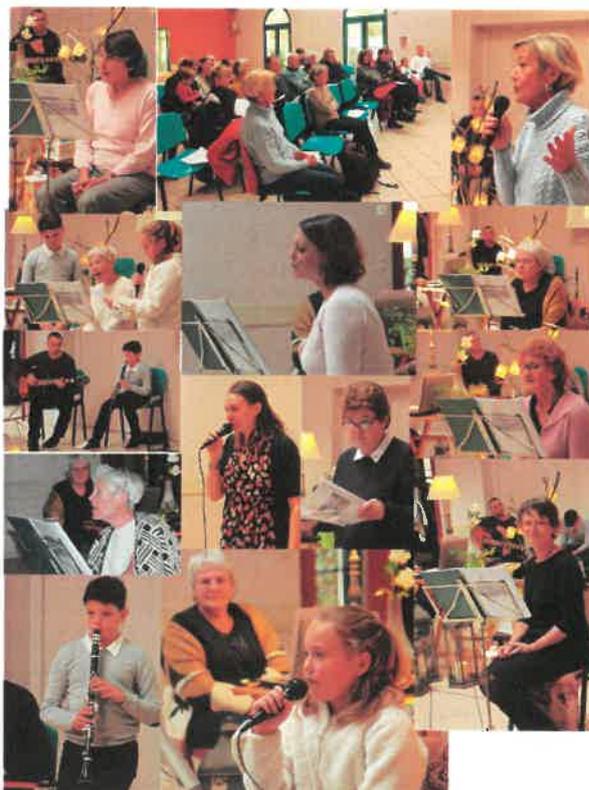
Tous les prêts et activités sont gratuits. Venez nombreux en profiter. Vous pouvez venir de façon occasionnelle et garder les ouvrages plusieurs semaines.

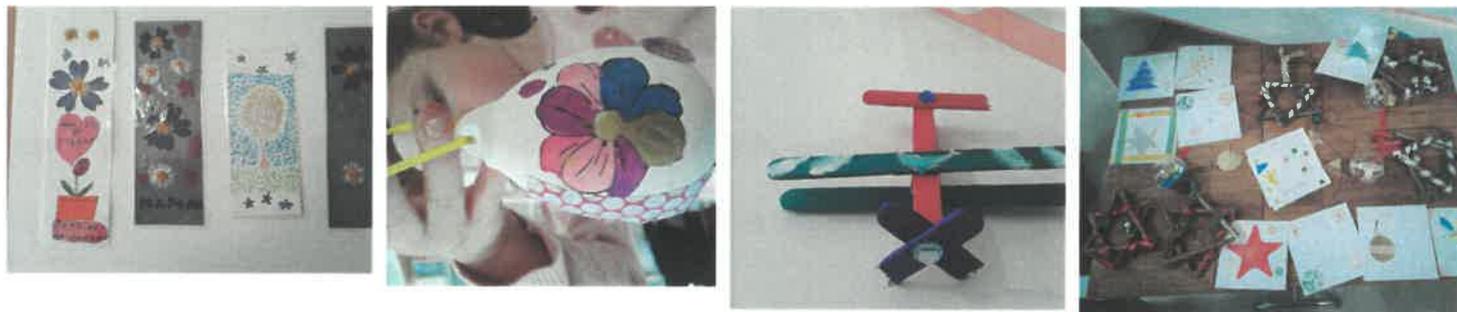
Si vous souhaitez vous pouvez aussi prendre des livres dans la boîte à livres gentiment fabriquée par J.P Biville, habitant du village. Vous les ramenez ou les faites voyager. L'étagère la plus basse est réservée aux enfants.

Si vous avez des idées d'animation de la bibliothèque ce sera avec plaisir que nous vous accueillerons pour échanger avec vous. Si vous pouvez donner quelques heures pour assurer une permanence de temps en temps vous êtes bienvenus. Plus

nous sommes nombreux et moins nous avons de contraintes pour assurer les permanences. Vous pouvez nous joindre à la bibliothèque ou au 06 98 36 34 19

## Les petits moments du Vexin





*Travaux exécutés par les enfants à la bibliothèque*



## Association Pour l'Eglise de Saint Cyr en Arthies



Créée en 2008, l'association « pour l'église de Saint Cyr en Arthies » s'est donnée pour but la conservation du patrimoine architectural et historique de l'église de Saint Cyr. C'est dans cet esprit qu'elle organise des manifestations culturelles et religieuses autorisées par le diocèse de Pontoise. Notre église a ainsi repris vie avec le concours de nombreux bénévoles.

Au cours des mois passés de nombreuses actions ont été réalisées :

- Achèvement en cours du dernier vitrail du chœur. Il représente la croix et le Saint Esprit. Le croquis a été conçu par Marie de Prévost. Il est envisagé de l'installer à l'occasion des journées du patrimoine.
- Un support en bois et la réfection de la vitrine d'affichage de l'église a été réalisé par Mr J-P BIVILLE.



- Lors des journées du patrimoine, les 15 et 16 septembre, nous avons assuré l'ouverture de l'église afin d'organiser en compagnie de Thérèse AUPAIX une visite guidée de l'église et la présentation des vitraux. Une exposition de photos a également été réalisée ainsi qu'une projection très originale de Maria POUMIER sur les saints de notre région (vidéo visible sur le site « les mystères de Saint Cyr ») La journée de samedi s'est achevée par un concert d'orgues par Mme Odile JUTEN avec Laura Bénédic et Jean-Baptiste Michalowicz à la flûte traversière suivi des explications très intéressantes de Mme Odile JUTEN. Les recettes, peu importantes, ont été remises entièrement aux musiciens.

- Lors des messes célébrées dans notre église, la chorale composée de six adultes répète les chants sous la direction de Maria Poumier afin d'animer la cérémonie. D'après les fidèles, nous aurions fait des progrès...
- Au mois de Juillet, nous nous sommes transportés en covoiturage à MONTLIGEON dans l'Orne où nous avons assisté à la messe dans la basilique. Après un bon repas au restaurant, visite d'une bergerie. Excellente journée.
- Le 17 décembre, comme tous les ans, spectacle de la crèche vivante, avec les enfants, organisé par Delphine Tessier. Prestation très appréciée. Espérons que Delphine pourra la renouveler cette année. En préalable à cette journée, Delphine, Denise Labas, Anne Dumour, Odile David ainsi que Martine DUPETIT avons créé et confectionné les costumes que vous avez pu admirer.



Pour 2019, il est envisagé les actions suivantes :

- - Création de petits vitraux en vue de les vendre afin de financer quelques travaux dans l'église.
- - Remise en état d'une sculpture en bois qui se trouvait au dessus de la porte de la sacristie. Réfection qui sera réalisée par J-P BIVILLE pour le bois et Christine Johan pour la peinture. Beaucoup de travail et beaucoup de temps.
- - Remise en état du tabernacle par Anne Dumour.
- - Organisation par Philippe MARTIGNY d'un voyage à la cathédrale de CHARTRES avec retour par DREUX pour la visite de la chapelle royale.
- - Journées du Patrimoine. Il faudrait des idées nouvelles. Diverses idées ont été proposées : apprentissage de chants grégoriens, concert de Gospel ou un concert musical... A voir.
- - Crèche vivante. Delphine Tessier accompagnée d'Anne MECHALI se propose de l'organiser.

## *Attention Arnaques*

### *Faux sites administratifs*

La plupart des démarches administratives sont gratuites. (Extrait acte de naissance, casier judiciaire, inscription listes électorale...) Pour autant, de nombreux sites internet les font payer de manière frauduleuse. Pour éviter toute confusion, vérifier systématiquement l'adresse internet (URL) du site consulté. Les URL de l'administration française se terminent toujours par « gov.fr » ou « Fr » et jamais par « gov.org, gov.org, gov.com ».

### *Escroqueries au chantage à la webcam*

Depuis plusieurs mois, il est constaté qu'un mail de chantage à la webcam circule massivement sur internet.

L'escroc, ayant piraté la boîte mail d'une personne de votre messagerie, se présente comme un hacker ayant piraté votre ordinateur. Il vous fait croire qu'il détient de vous une vidéo compromettante et réclame une somme d'argent pour ne pas la diffuser. C'est en réalité une escroquerie déguisée en chantage webcam.

Le but recherché est d'extorquer de l'argent aux victimes en échange de son silence. En réalité, l'auteur ne détient aucune vidéo de la victime.

## Le saviez vous ?

### *La vache qui rit, un fromage à part.*



Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les origines du logo de « la vache qui rit » ne sont pas à rechercher dans une quelconque crèmerie, mais dans les convois de ravitaillement de la première guerre mondiale. Lorsque la guerre éclate, le Jurassien Léon Bel (1878-1957), affineur de comté, est affecté au régiment de ravitaillement en viande fraîche. Oui, mais voilà, ce régiment ne dispose pas d'emblème. A la faveur d'un concours lancé pour remédier à ce manque, c'est une vache hilare qui est retenue. Baptisée « *wachkyrie* ». Elle est censée se

Moquer des « *Walkyries* », ces figures mythologiques allemandes utilisées comme emblème par les transports ennemis. La guerre terminée, Léon retrouve son Jura natal et y concocte un fromage fondu qui se conserve longtemps. Pas peu fier de sa trouvaille, il décide de la commercialiser. Il lui faut pour cela un logo accrocheur. Et pourquoi pas l'emblème de son régiment pendant la guerre ?! Qu'à cela ne tienne, il en achète les droits. Nous sommes en 1921, c'est parti pour des décennies de succès. Vous savez maintenant pourquoi **la vache qui rit, rit...**

### *Semer la zizanie.*

Signifiant « *introduire le trouble dans un groupe* », cette expression ne peut être mieux imagée. En effet, la zizania est une herbe particulièrement envahissante, connue pour prendre rapidement le pas sur la végétation environnante. Une façon comme une autre de semer désordre et brouille.

## Un peu de détente

Un père parle à sa fille : Pourquoi traites tu ton frère d'idiot ? Tu vas lui dire tout de suite que tu regrettes !

Elle se tourne vers son frère et lui dit « Valentin, je regrette que tu sois un idiot ».

Un vendeur de journaux parcourt les rues en criant : « *Une astucieuse escroquerie, 37 victimes* » Alléché par cette annonce, un promeneur l'arrête et lui achète un exemplaire.

Aussitôt, le porteur de journaux reprend son chemin en criant : « *Une astucieuse escroquerie, 38 victimes* ».

# Comment contacter

<p><b>Mairie : tél et fax :: 01 34 78 14 52</b>                  Email : <a href="mailto:mairie.saintcyrrenarthies@wanadoo.fr">mairie.saintcyrrenarthies@wanadoo.fr</a>                  Site internet : <a href="http://www.saint-cyr-en-arthies.fr">www.saint-cyr-en-arthies.fr</a>                  Ouverture au Public du secrétariat :                  Lundi de 17 h à 18 h 30                  Vendredi de 17 h à 19h 30</p>	<p><b>Poste de VETHEUIL :</b>                  Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h                  Samedi de 9 h à 12 h                  Tél : 01 34 78 13 70                  Fax : 01 34 78 11 47</p>
<p><b>France télécom :</b>                  19, rue Gambetta Mantes la Jolie                  Tél : 08 00 10 14 78                  Service clients : 1014                  SAV ligne : 1013                  Site internet : <a href="http://www.francetelecom.fr">www.francetelecom.fr</a></p>	<p><b>Allo Urgence :</b>                  Secours : 112                  SAMU : 15                  Gendarmerie : 17 ou 01 34 46 88 88 en journée                  Pompiers : 18                  C.H.V MAGNY EN VEXIN : 01 34 79 44 45</p>
<p><b>EDF :</b>                  Dépannage d'urgence : 08 10 33 30 95                  Courrier : EDF service clients TSA 30666 PARIS CEDEX 18                  Site internet : <a href="http://www.edf.fr">www.edf.fr</a></p>	<p><b>Permanence Gendarmerie Mairie de Vétheuil :</b>                  Les lundis, jeudis et vendredis de 10h à 12h                  Les mardis et samedis de 15h à 17h</p>
<p><b>Préfecture de Cergy :</b>                  Adresse : avenue Bernard Hirsch 95000 Cergy Pontoise                  Ouverture : Accueil Général : 9h à 17h                  Téléphone : 08 2180 30 95                  Télécopie : 01 3032 51 85                  Email : <a href="mailto:courrier@val-doise.pref.gouv.fr">courrier@val-doise.pref.gouv.fr</a>                  Site internet : <a href="http://www.val-doise.pref.gouv.fr">www.val-doise.pref.gouv.fr</a></p>	<p><b>Déchetterie de Magny En Vexin :</b>                  23 rue Gutenberg 95420 MAGNY EN VEXIN                  Tél : 01 34 46 81 85                  Ouverture :                  Du 01/11 au 31/03 : Lundi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h                  Mercredi et vendredi de 14h à 17h. Dimanche de 9h à 13h                  Du 01/04 au 31/10 : lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h                  dimanche de 9h à 13h.</p>
<p><b>Allocations familiales :</b>                  Permanences à la mairie de Magny en Vexin le mercredi de 13h45 à 16h les semaines impaires.</p>	<p><b>Communauté des communes Vexin Val de Seine (CCVVS)</b>                  12 rue des Frères Montgolfier 95420 Magny en Vexin.                  Tél : 01 86 35 00 36                  Email : <a href="mailto:Secretariat@Vexinvaldeseine.fr">Secretariat@Vexinvaldeseine.fr</a>                  Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h</p>
<p><b>CNAV :</b>                  Permanence à la mairie de Magny les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardi de chaque mois de 9h à 11h30 et de 14h à 17h</p>	<p><b>Permanence emploi :</b>                  Centre de ressources multimédia 3 rue des Regards Magny en Vexin. Permanence les lundis et jeudis après-midi après 14h30.                  Tél : 01 34 67 03 28</p>
<p><b>Permanence juridique en mairie de MAGNY :</b>                  Sur rendez vous : 01 34 67 03 28</p>	<p><b>Retraite complémentaire des salariés : ARRCO-AGIRC-IRCANTEC</b> en mairie de Magny sur rendez vous : 0820 200 701</p>
<p><b>Assistance sociale :</b> 3 rue Marcel Pagnol Magny en Vexin                  Tél : 01 34 67 16 10                  Site internet : <a href="http://service-public.fr">service-public.fr</a></p>	<p><b>Planning familial :</b>                  Du lundi au Vendredi de 12h à 19h : 01 47 00 18 66                  Site internet : <a href="http://www.planning-familial.org">www.planning-familial.org</a></p>
<p><b>Centre hospitalier du Vexin :</b>                  38 rue Carnot 95420 MAGNY EN VEXIN                  Urgence : 01 34 79 44 45</p>	<p><b>Maison Départementale des Personnes Handicapées :</b>                  Conseil Général du Val d'Oise – Hôtel du Département                  2 avenue du Parc 95032 CERGY PONTOISE CEDEX                  Tél : 01 34 25 33 62 ou 0 800 300 701 (N°vert)</p>
<p><b>Véolia :</b> 0 811 900 400</p>	<p><b>Téléassistance et soutien psychologique :</b> 01 46 12 12 12                  Site internet : <a href="http://www.valdoise.fr">www.valdoise.fr</a></p>

